

# ARCHAEOLOGIA BELGICA

146

A. MATTHYS et G. HOSSEY

LE „CHÂTEAU DES FÉES” À BERTRIX

REFUGE ROMAIN ET MÉDIÉVAL

BRUXELLES

1973

Bibliotheek van OE

**1109**



LE « CHÂTEAU DES FÉES » À BERTRIX

ARCHAEOLOGIA BELGICA

*Dir. Dr. H. Roosens*

Etudes et rapports édités par le  
Service national des Fouilles  
Parc du Cinquantenaire 1  
1040 Bruxelles

Studies en verslagen uitgegeven door de  
Nationale Dienst voor Opgravingen  
Jubelpark 1  
1040 Brussel

© Service national des Fouilles

D/1973/0405/5

# ARCHAEOLOGIA BELGICA

146

A. MATTHYS et G. HOSSEY

LE „CHÂTEAU DES FÉES” À BERTRIX

REFUGE ROMAIN ET MÉDIÉVAL

BRUXELLES

1973



Fig. 1. — Photo aérienne oblique du « Château des Fées », prise vers le nord.

## AVANT-PROPOS

Le Service national des Fouilles a mené une campagne de recherches sur le site du « Château des Fées » à Bertrix, du 25 juillet au 22 septembre 1972. Les fouilles permirent de dégager et d'étudier un refuge occupé depuis l'époque romaine jusqu'au moyen âge. Ces recherches mirent ainsi en valeur un site fortifié dans une région encore peu explorée.

Nous exprimons notre gratitude à tous les stagiaires qui ont accompli avec patience et méthode la tâche qui leur avait été confiée : Mmes A. M. Druart, Dutilleux, A. Hossey, S. Laurent, Melles E. Casteels, K. Martens, G. et M. Roosens, E. Scheltens, M.-P. Verbeke, MM. Boreux, A. Druart, M. Fourneau, Ch. Geeroms, J.-P. Rassart, B. Roosens, P. Van Ossel. Nous associons à nos remerciements MM. A. Boulanger, A. Chanteux, M. Dierickx, M. Evrard, M. François, J. Gillard, A. Istace, M. Lefèvre, M. Mahy, S. Mignon, N. Rossillon, Chr. et F. Théâtre, qui n'ont épargné ni leur temps ni leur travail pour mener à bien ces travaux. Nous associons également à nos remerciements MM. F. Comblin, L. Damien, O. Huet et E. Maissin qui ont œuvré à la reconstruction de l'accès primitif conduisant au promontoire fortifié.

Que la Révérende Sœur Directrice de l'Institut N.-D. du Sacré Cœur et M. J. Compère, Préfet de l'Athénée Royal trouvent ici exprimée notre gratitude, pour avoir accepté d'héberger les stagiaires dans leurs établissements respectifs.

Nous devons à M. J. Laurent, géomètre-expert à Saint-Hubert, le levé hypsométrique du site. Nous tenons à souligner aussi la compréhension du Conseil Communal de Bertrix et particulièrement de son bourgmestre M. H. Cugnon, qui n'hésitèrent pas à nous donner l'autorisation des travaux et à nous apporter leur aide.

Que M. J. Fourneau, ingénieur des Eaux et Forêts, ainsi que le brigadier A. Duroy trouvent ici les gages de notre gratitude pour leur collaboration efficace.

Nous remercions enfin tous ceux — et ils sont nombreux — qui nous ont aidé, ou qui ont témoigné de l'intérêt pour nos recherches.

## I. INTRODUCTION

La fortification, appelée localement « Château des Fées », se dresse sur une petite éminence, à gauche de la route Bertrix-Mortehan et à mi-chemin entre les deux agglomérations. Elle atteint une altitude maximum de 330 m et forme la pointe basse d'un promontoire dévalant depuis le « Bois de la Haie » en direction du sud-est. Cette crête est limitée à l'ouest par le cours des Munos et au sud-est par le ruisseau des Morceux (fig. 1,2).

Le site forme un éperon, enserré dans le confluent de deux ruisseaux ; il est détaché de la crête principale par un vallon sec qui relie les deux vallées. Ce promontoire verrouille ainsi le passage de sa pointe avancée. Il contrôle

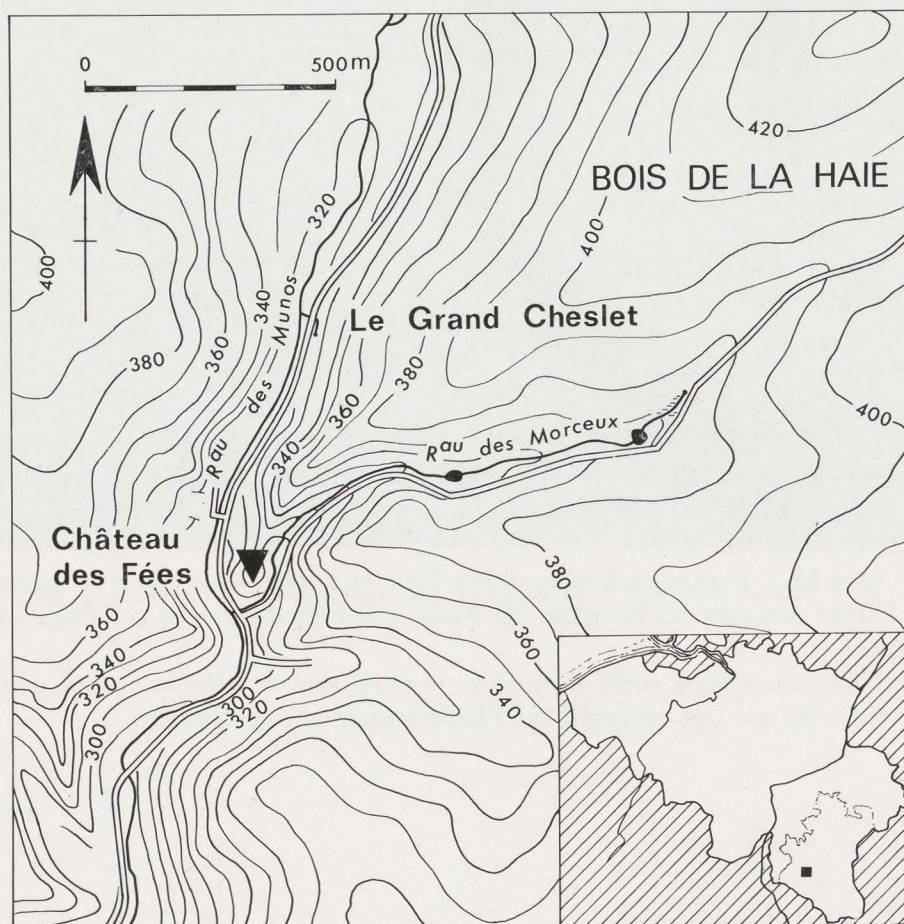


Fig. 2. — Situation topographique.

l'accès naturel du plateau de Recogne à la vallée de la Semois, par la vallée des Munos. Cette situation topographique exceptionnelle explique assez le choix du site, même si les collines proches le dominent de toutes parts (fig. 1, 2).

L'ouvrage, protégé par des pentes abruptes, dessine un ovale irrégulier de 59,5 × 47,5 m. L'intérieur s'étage en plusieurs terrasses et s'élève progressivement vers le nord pour atteindre une quinzaine de mètres de dénivellation, alors que le point le plus élevé culmine à quelque 27,50 m au-dessus du confluent.

La partie occidentale de l'enceinte domine la rive gauche des Munos. Au nord, l'éperon est séparé de la crête principale par un versant abrupt. À l'est, les parois sont verticales, et interdisent tout accès, tandis qu'au sud et au sud-est les pentes sont moins raides.

Du sommet, la vue s'étend au loin en direction du sud. Et si les collines avoisinantes et la végétation masquent les abords immédiats, il n'en est pas de même en direction de la Semois dont la vallée se profile au loin.

Le site du « Château des Fées » est également connu sous le toponyme de « La Portelle », allusion à l'accès de la fortification dont le relief avait conservé les traces. Mais le refuge s'insère aussi dans un ensemble toponymique plus vaste. Sur le même promontoire, vers le nord-est, existent encore, dans le « Bois de la Haie », les toponymes de « Grand-Cheslet » et de « Petit-Cheslet ». Mais ni la topographie, ni les prospections répétées ne permettent de conclure à une occupation en ces endroits, peu aptes d'ailleurs à être défendus et habités.

Les ruines avaient déjà, à plusieurs reprises, attiré l'attention de différents érudits, sans toutefois susciter d'études approfondies. Souvent citées, elles étaient interprétées tantôt comme romaines, tantôt comme carolingiennes <sup>(1)</sup>.

<sup>1</sup> Extrait des archives de la famille Casin Zoé (communic. Chan. A. Lanotte, Namur) « Suivant le ruisseau de la Vanne, à gauche de la vallée pittoresque où coule le ruisseau des Munos, affluent de la Semois, s'élève majestueusement un rocher à tête chenue : c'est le « Château des Fées » : ancien observatoire romain dominant toute la vallée. Vers 1875 à 1880, alors qu'une coupe extraordinaire avait mis à nu les flancs du rocher, le capitaine de Génie Pierre Hubert Tillement, enfant de Bertrix et y retraits, étudia longuement les dispositions et y retrouve des vestiges de monuments druidiques (sic) ... » ; A. TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, VI, Arlon, 1893, p. 866 ; A. PIERRET, *Essai d'explication historique des noms de lieux composés avec Han*, dans *Rev. Belg. Phil. Hist.*, XIII, 1934, cf. carte ; M. DESOY, *Le Château des Fées*, dans *La Croix de Belgique* (21 sept., 23 nov., 14 déc. 1930) (Communic. Chan. A. Lanotte, Namur) ; J. VANNÉRUS, *Le Limes et les fortifications gallo-romaines de Belgique*, dans *Mém. Acad. Roy. de Belg.*, 2e série, XI, 2, Bruxelles, 1943, p. 56 (note 1) et p. 146 (note 2) ; A. GEUBEL et L. GOURDET, *Histoire du Pays de Neufchâteau*, Gembloux, 1956, p. 33 (note 3) ; A. GEUBEL, *Le Château des Fées à Bertrix*, dans *Ardenne et Famenne*, 46, 1972, p. 135-137.

Les quelques sondages limités effectués à différentes époques, avaient laissé leurs traces sur le site mais ils n'avaient heureusement pas entamé l'intégrité de l'ouvrage. Ces travaux, quoique bien menés, n'avaient cependant pu préciser l'origine ni l'époque des vestiges <sup>(1)</sup>.

<sup>1</sup> Il s'agit de sondages effectués vers 1932 (communic. Chan. A. Lanotte, Namur) et d'autres avant-guerre (communic. Abbé M. Desoy, Neuvillers, Recogne). Quelques sondages, très localisés, furent également effectués voici une dizaine d'années.

## II. LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

### 1. Examen des vestiges.

Avant les fouilles, le relief du terrain restituait assez fidèlement les différents organes de la défense. L'état de conservation du rempart, en général affaissé sur les pentes, paraissait assez inégal.

Il était bien conservé au sud-ouest avec près d'1 m 50 d'assises régulières de grosses dalles de schiste ; sur le reste du site, un léger relief marquait son tracé. Après un déboisement complet, le relevé topographique permit de mieux percevoir les caractéristiques du rempart. Il cernait tout l'ouvrage, mais était interrompu à plusieurs endroits. Dans sa partie méridionale il laissait apparaître un passage flanqué de deux massifs de pierres éboulées. L'ouvrage montrait encore, au sommet, un vague quadrilatère de murs écroulés.

Les travaux s'attachèrent à dégager toutes les structures ainsi apparues : entrée, enceinte et habitat. Ce dégagement fut complété par des décapages de grandes surfaces surtout à proximité de l'entrée et sur les terrasses horizontales susceptibles de recéler des traces d'habitations (Pl. 1).

### 2. Entrée.

La pente méridionale, nettement moins abrupte, offre des facilités naturelles d'accès. Une rampe — actuellement restaurée <sup>(1)</sup> — était aménagée dans ce flanc et conduisait à l'entrée, où elle venait buter contre un muret de soutènement construit en grosses dalles de schiste mal équarries, dont le poids seul suffisait à contenir les terres. Si l'exploitation d'une petite carrière, au pied même de l'éperon dans la vallée des Morceaux, en avait entamé le départ et fait disparaître une bonne part, la topographie du site avait cependant conservé la partie supérieure du profil de cette rampe d'accès en pente douce (fig. 3, 4).

Deux buttes marquaient l'entrée. Le dégagement complet fit apparaître un couloir formé par le retour des extrémités du rempart vers l'intérieur du refuge (fig. 3). Ce passage, large de 3 m, se prolonge sur 7 m. Légèrement en pente, il montre des traces nettes d'aménagement ; la roche est taillée et

<sup>1</sup> L'état des vestiges a rendu nécessaire les travaux de consolidation des ruines. Partout où la base des murs existait, les pierres écroulées ont été employées pour rehausser l'enceinte de quelques assises. Rien de l'aspect du site n'a été entamé et sa conservation en sera meilleure.

La commune de Bertrix s'est chargée de la reconstruction de la rampe d'accès, telle qu'elle devait exister primitivement.



Fig. 3. — Le complexe d'entrée, vers l'est.



Fig. 4. — Le complexe d'entrée.

aplanie sur toute sa longueur et sur une largeur de 2,20 m. Les quelques débris — tessons et tuiles — retrouvés directement au contact de la roche, permettent d'identifier le banc naturel avec le niveau d'occupation. De plus, les traces d'usure du rocher démontrent à suffisance que le passage n'était pas recouvert d'une couche de terre protectrice sauf peut-être dans sa partie inférieure (fig. 4).

Le massif d'entrée occidental, de forme parallélépipédique aux angles arrondis, large de 4 m, se développe sur une longueur de 9,25 m et une hauteur de 3,25 m, à l'entrée du couloir. Il est construit en grosses dalles de schiste ; assemblées sans mortier et disposées en assises régulières, elles servent de parement à un noyau de terre et de plaques de schiste.

Au point de jonction du rempart et du massif occidental, à l'intérieur de l'ouvrage et en un endroit abrité du vent, furent découverts les restes d'un foyer. De grandes dalles de schiste en délimitaient le centre ; tout autour étaient dispersées cendres et terres rougies. Le feu violent avait marqué de ses traces tant le massif d'entrée que le parement intérieur du rempart. Les restes calcinés contenaient encore quelques fragments d'os et de céramique (fig. 11).

Le massif oriental procède de la même technique de construction, mais il présente néanmoins une implantation différente.

Il forme un volume irrégulier de plan carré. Sa plus grande largeur est de 6,25 m pour 6,10 m de long. Le sommet surplombe le passage d'entrée de 4,78 m. Quelques coutures dans la construction témoignent de réparations ou d'aménagements. Au coin du massif, vers l'intérieur du camp et du côté du couloir, on distingue très nettement un angle de pierres adossées contre le parement primitif. De même, sur la face externe, un muret de pierres sèches, appuyé contre la façade primitive, renforce la masse de terres et de pierres.

Dans le couloir d'entrée et dans son prolongement apparurent les traces évidentes d'un premier aménagement du passage. Deux séries parallèles de trous de pieux s'y dessinent. Creusés dans la roche, ces trous de pieux sont soit engagés sous les massifs d'entrée, soit disposés dans le prolongement du couloir d'accès vers l'intérieur du refuge (fig. 5 et 14).

Au total l'alignement oriental compte quatre trous de pieux (Pl. I et fig. 5). Le premier (n° 4) à l'entrée du couloir d'accès, à l'angle primitif du massif oriental est complètement engagé sous ce dernier. Il a été recoupé lors de l'aménagement de la roche du couloir et seul son profil reste visible. Le trou ainsi retaillé contient les fondations d'angle du massif. Le suivant (n° 3), partiellement engagé sous la masse de pierres, contient encore les pierres de calage du pieu, disposées verticalement le long des parois. Les deux derniers, sont creusés vers l'intérieur du refuge dans le prolongement des précédents. Ils montrent également soit une pierre de calage (n° 2), soit même une

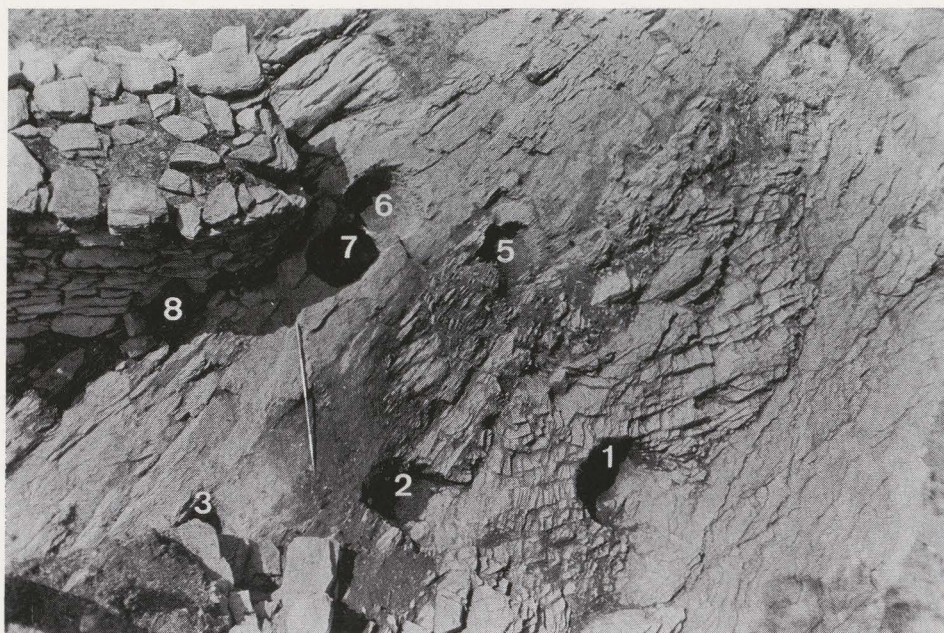


Fig. 5. — Le couloir de passage avec trous de pieux primitifs et massifs d'entrée, vue verticale.

double fosse, dont la plus petite devait recevoir la poutre verticale, tandis que l'autre devait contenir le cercle des pierres de calage (n° 1).

L'alignement occidental compte cinq traces de pieux. Le premier a été conservé dans le massif lui-même (n° 9). Son angle dessine une circonférence de pierres bien appareillées qui venaient primitivement buter contre une poutre verticale. Celle-ci était sans doute fichée dans un trou creusé dans le rocher, dont le profil est à peine conservé par suite des aménagements ultérieurs. Le deuxième trou de pieu est à demi engagé sous le massif d'entrée et contient encore des pierres de calage verticales (n° 8). Le troisième et le quatrième sont géminés (n° 6, 7), tandis que le cinquième (n° 5) a été creusé à hauteur du dernier de l'alignement oriental.

Ces pieux délimitent ainsi un passage d'entrée à parois convexes, long de 11 m 50, large de près de 4 m à l'entrée ; il va en se rétrécissant pour atteindre environ 2 m et déboucher avec une largeur de près de 2 m 50, à l'intérieur du refuge.

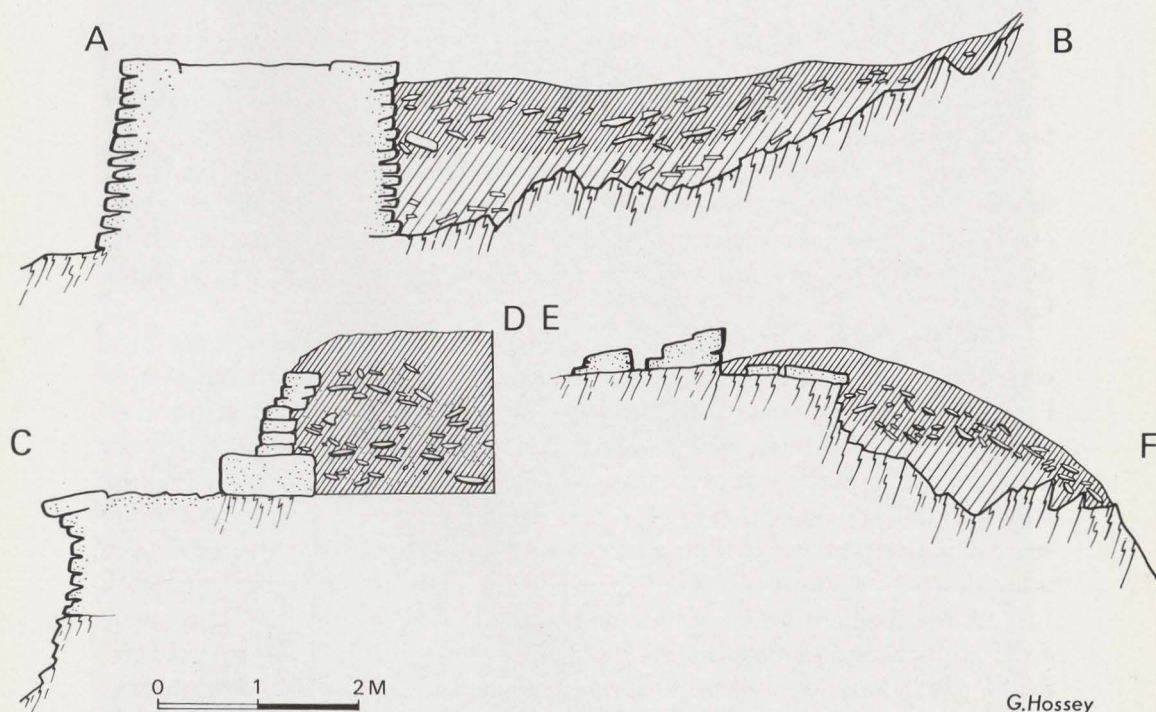
L'entrée franchie, on atteint une terrasse rectangulaire de 20 × 9 m. Un décapage s'avérait nécessaire là où la pente un instant interrompue permettait d'établir l'habitat. Sous l'humus, la roche présentait des traces évidentes d'une taille horizontale. Mais ce plateau ne recelait aucune trace nette d'occupation.

### 3. Enceinte.

Sur le front sud-est, là où le massif oriental de l'entrée se greffe sur l'enceinte, le parement extérieur conservait la trace d'une poutre verticale (fig. 14, 1, — n° 10). L'absence d'autres traces de poutres exclut un mur renforcé de pieux verticaux, de type « Schlitzmauer ». Il faut sans doute y voir la trace d'une enceinte primitive en bois, qu'un rétrécissement du mur en pierre a fort heureusement conservé et fait apparaître.

L'enceinte en pierre se développe sur près de 150 m. Elle est entrecoupée de quelques interruptions à l'ouest, où elle s'est écroulée sur la forte pente, et au nord, où elle a été fortement endommagée. Large de 2,50 m sur le front occidental et méridional, elle atteint à l'est et au sud-est une épaisseur allant jusqu'à 3 m. Une coupe, dans sa partie méridionale, a révélé une hauteur conservée de 2,10 m vers l'intérieur du refuge (fig. 6, coupe A-B).

Partout la technique de construction est identique : la muraille repose sans fondations sur le rocher naturel. Elle s'élève en assises régulières de grandes dalles de schiste dont certaines présentent leur petit côté en parement, leur plus grande longueur étant tournée vers l'intérieur du mur ; elles servent



G. Hossey

Fig. 6. — Coupes du rempart. Éch. 1/100.



Fig. 7. — Le front occidental de l'enceinte, vue partielle.

ainsi d'ancrage à l'ensemble de la défense. Le blocage intérieur du mur est fait de terre mêlée de dalles de schiste de plus petites dimensions (fig. 7, 8).

A l'ouest, le parement intérieur a disparu, tandis que sur le même front, le rempart a versé dans le ravin sur près de 8 m. Plus loin encore, au nord-ouest, le rempart est construit en escalier. Une première muraille, haute d'1 m 25 sert d'assise à un mur construit deux mètres en retrait (fig. 6, coupe C-D).

Tout le front septentrional est protégé par un à pic. Il apparaît bien cependant que même ce précipice était défendu par un muret ainsi que l'atteste une grosse pierre posée à plat, sur le banc de schiste. La tranchée ouverte près de l'habitat, au sommet de l'ouvrage le confirme aussi. Le rocher a été taillé à la verticale et sert d'assise à quelques dalles formant, sans doute, la base du muret d'enceinte (fig. 6, coupe E-F). Le sommet est, à son extrémité septentrionale, couronné d'un mamelon et ne se prête pas à recevoir une muraille. Sans doute l'enceinte venait-elle buter contre ce rempart naturel.

Le souci défensif apparaît à nouveau sur le front oriental, où le rempart a été accroché sur le bord même du ravin et fait suite à un parapet naturel formé par le banc de schiste. Quelques grosses dalles du parement intérieur sont encore conservées, alors que la plus grande partie du mur a glissé sur les pentes. A cet endroit, le rocher taillé sert d'assise à certaines parties exté-



Fig. 8. — Le front oriental de l'enceinte, vue générale.

rieures du rempart. Ce dernier s'épaissit ensuite pour former une base rectangulaire d'un gros cailloutis irrégulier, de 5 sur 6 m. Le parement intérieur de l'enceinte ne se prolonge pas au travers de ce massif. C'est également sur cet amas de pierres, que furent découverts de très nombreux fragments de *tegulae* et d'*imbrices* (fig. 8). Enfin la muraille se poursuit en épaisseur irrégulière jusqu'au complexe d'entrée.

#### 4. Habitat.

Au sommet du site, un amoncellement de pierres et quelques reliefs rectilignes signalaient l'emplacement d'une habitation. Le décapage de l'humus révéla une petite construction rectangulaire de  $7 \times 7,50$  m (fig. 9). Les murs sont construits en dalles de schiste posées directement sur le rocher naturel sans tranchée de fondation et liées par endroits par une argile jaune compacte.

Au nord et à l'est, ils n'ont conservé qu'une assise pour une largeur variant de 0,80 à 1 m. A l'ouest, du côté de la pente, la muraille est plus large et atteint 2 m. Les assises encore conservées offrent une technique de construction identique à celle de l'enceinte. Au sud, le mur a entièrement disparu. Les angles de cet petit bâtiment sont renforcés par de grosses dalles d'ancrage.

Le décapage de l'intérieur ne révéla aucune structure particulière. Partout la roche affleure et les quelques poches d'humus, probablement amené pour



Fig. 9. — Les fondations de la tour primitive.

niveler le fond du bâtiment, n'ont livré aucun matériel. Cependant, dans l'angle sud-ouest, un ensemble de pierres non équarries, disposées contre le parement occidental, pourrait faire penser à la base d'un mur aujourd'hui disparu. C'est entre ces pierres que fut découvert un tesson d'aspect gallo-romain (Fig. 11, n° 3).

A une époque postérieure à cette première construction, de grands travaux bouleversèrent profondément la physionomie du sommet de l'ouvrage. En effet, terres et fines plaquettes de schiste — résidus de taille — furent descendues sur la pente et contenues par un mur de soutènement, formant ainsi une plate-forme artificielle rectangulaire de  $13 \times 18,50$  m (fig. 10). Au nord, le mur du petit bâtiment primitif servit de noyau à la nouvelle construction puisqu'un mur, construit à l'extérieur et contre le premier, porte la largeur de l'ensemble à 2 mètres. Le nouveau mur ainsi construit se prolonge vers l'est pour disparaître après 4,50 m; sa largeur à ce moment n'est plus que de 1,40 m.

A l'ouest, la nouvelle muraille prolonge tout le front primitif. Elle se différencie cependant très nettement de la structure du mur ancien par une couture dans la maçonnerie et par un changement notable dans la direction. La face méridionale est ancrée à l'angle occidental par un énorme bloc de schiste qui contient le remblai et maintient la muraille épaisse à cet endroit, d'à peine 0,80 m. Partout la roche sert d'assise au mur dont le parement extérieur s'aligne sur le rocher en partie taillé. C'est à la base de cette taille que furent découverts les restes d'un foyer dont les flammes avaient calciné le rocher et la base du mur. La couche de charbon de bois et les débris de roche éclatée à la chaleur contenaient encore quelques tessons; d'autres fragments de céramique identique avaient glissé le long de la pente et furent retrouvés légèrement en contrebas (Fig. 11, n° 10-14).

A l'est, le mur est accroché à la pente. Plus élevé à l'angle, il va en s'aminçant vers le sommet où il se réduit à une seule assise pour ensuite disparaître.

Légèrement en contrebas du mur oriental de ce réduit supérieur, un mur, dont une seule assise est conservée, vient buter contre le rocher, en surplomb, visiblement taillé. Détruit sur sa face méridionale, il rejoignait vraisemblablement le parement intérieur du rempart. L'ensemble reflète ainsi les vestiges d'une construction de forme circulaire appuyée directement contre la muraille extérieure et le rocher naturel. Aucune trace n'y témoignait d'une occupation.

Les terrasses qui s'étagent à l'intérieur du site sont bien formées par des exploitations de schiste à front de taille. Partout le fil oblique du schiste se rapproche de la verticale, ce qui rendait son clivage assez aisé. On obtenait ainsi de grosses dalles, qu'il suffisait de laisser glisser sur la pente pour constituer une réserve de matériaux pour la construction de l'enceinte.



Fig. 10. — Le donjon, au sommet de l'ouvrage.

## 5. Matériel archéologique.

### A. CÉRAMIQUE.

L'absence d'un niveau d'occupation bien marqué sur toute l'étendue du site, est due, sans aucun doute à la faible épaisseur d'humus qui recouvre la roche, par endroits même affleurante. Il n'y a donc pas de stratigraphie nette décelable et seuls quelques groupes de trouvailles jalonnent la chronologie des différentes constructions. Par ailleurs, il ne paraît pas raisonnable d'envisager un apport de terres de remblai en provenance d'un autre habitat. D'abord, rien ne justifie des travaux d'une telle envergure, ensuite l'ouvrage est complètement isolé des sites d'habitat connu. Tous les vestiges appartiennent donc aux occupations successives du site.

Des tessons gallo-romains, dont deux en sigillée, étaient mêlés aux cendres du foyer qui a laissé des traces de feu sur le parement intérieur du rempart méridional et sur les premières assises du massif d'entrée occidental (fig. 11, 4/5). Cette découverte assigne donc bien à cet ensemble — rempart et massif d'entrée — une construction au moins contemporaine sinon postérieure à l'époque romaine. D'autres vestiges témoignent encore de cette période. Outre les nombreux débris de tuiles de facture typiquement gallo-romaine, signalons un autre tesson de sigillée découvert dans une infractuosité à proxi-

mité de l'entrée et un fragment plus important dans le voisinage des trous de pieux (fig. 11, 1). Enfin, un tesson d'aspect gallo-romain a été retrouvé au sommet dans le petit bâtiment carré primitif (fig. 11, 3). Tous les autres tessons reposaient à même la roche, soit à proximité de l'entrée, soit à l'intérieur de l'ouvrage.

1. Base de Drag. 33, terre sigillée à pâte orangée poudreuse; couverte de mauvaise qualité. Est de la Gaule (<sup>1</sup>).
2. Rebord de pot, pâte blanche granuleuse.
3. Rebord de pot, pâte brune granuleuse.
4. Jeton, terre sigillée à pâte orangée, poudreuse; couverte disparue. Est de la Gaule.

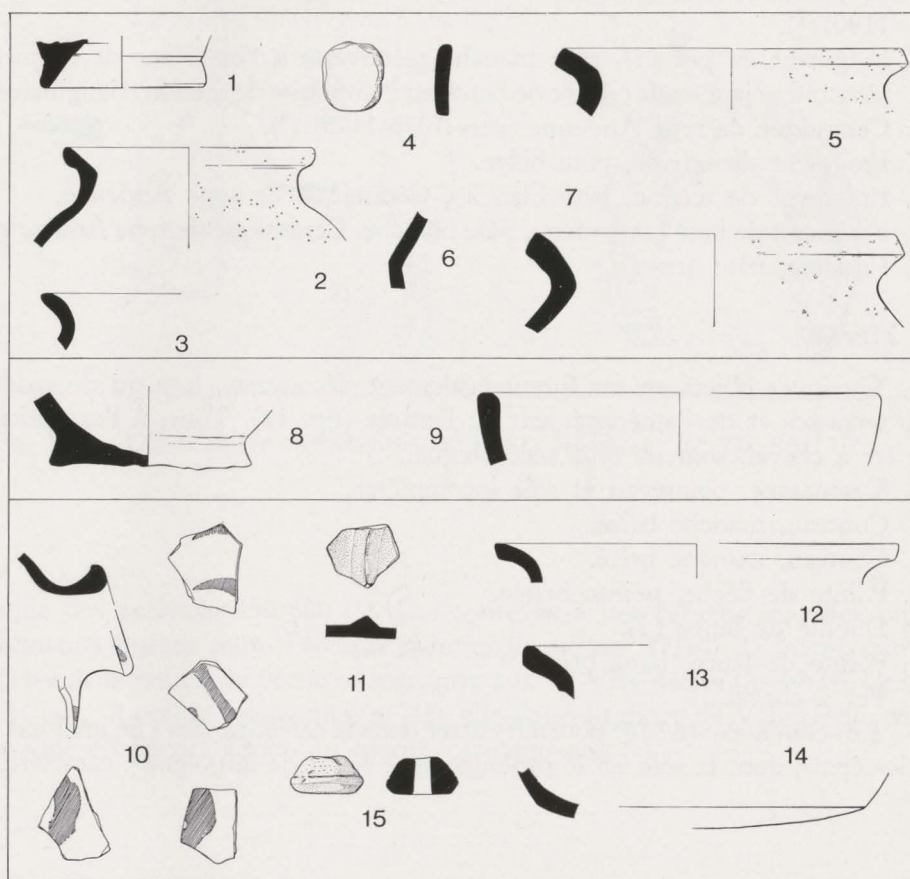


Fig. 11. — Céramique gallo-romaine (n° 1-7), mérovingienne (n° 8-9?), médiévale (n° 10-15). Éch. 1/3.

<sup>1</sup> Communiqué. M. M. Vanderhoeven, Provinciaal Gallo-romeins Museum de Tongres. Cette sigillée de qualité médiocre apparaît dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle.

5. Rebord de pot, pâte brun foncé celluleuse.
6. Épaule, pâte brun foncé celluleuse.
7. Rebord de pot, pâte brun foncé celluleuse.
8. Base, pâte brun clair à noyau beige (mérovingien ?).
9. Rebord, pâte beige (mérovingien ?).

L'époque médiévale a également laissé quelques traces matérielles (fig. 11, 12, 13). Des tessons de céramique, mêlés aux restes du foyer qui a brûlé les assises du réduit supérieur, assignent un *terminus ante quem* vers 1050-1190, à cette construction (fig. 11, n° 10, 11, 13). Les autres fragments jonchaient les surfaces décapées de l'entrée.

10. Fragments de cruche-verseuse, pâte beige à noyau rosâtre ; décor de traits de peinture ocre. Céramique de type Schinveld-Brunssum (vers 1050-1190) <sup>(1)</sup>.
11. Fragment de pot (?), pâte blanche recouverte à l'extérieur de glaçure plombifère jaune sale ; décor de bandeau d'applique de section triangulaire. Céramique de type Andenne (vers 1075-1175) <sup>(2)</sup>.
12. Fragment de terrine, pâte beige.
13. Fragment de terrine, pâte blanche. Céramique de type Andenne.
14. Fragment de base lenticulaire, pâte blanche. Céramique de type Andenne.
15. Fusaïole, pâte grise.

#### B. MÉTAL.

Quelques objets en fer furent également découverts, lors du décapage des terrasses et de l'aménagement de l'entrée (fig. 12). Tous, à l'exception du fer à cheval, sont de type mérovingien.

16. Scramasaxe, pommeau et soie incomplètes.
17. Couteau, manche brisé.
18. Couteau, manche brisé.
19. Pointe de flèche, pointe brisée.
20. Douille de lance (?).
21. Pointe de lance, lame brisée.
22. Fer à cheval.

Le scramasaxe (n° 16) pourrait entrer dans la catégorie des « Schmalsaxe » à dos épais, dont la soie est le prolongement élargi de la poignée, caractéris-

<sup>1</sup> A. BRUIJN, *Die mittelalterliche keramische Industrie in Südlmburg*, dans *Ber. Rijksd. Oudheid. Bodemonderz.*, 12-13, 1962-63, cf. tableau typologique.

<sup>2</sup> A. BRUIJN, *Nieuwe vondsten van middeleeuws aardewerk in Zuid-Limburg*, dans *Ber. Rijksd. Oudheid. Bodemonderz.*, 14, 1964, fig. 11, 1, (vers 1075-1225) ; R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *La céramique d'Andenne*, Rotterdam, 1966, fig. 31, 12 (vers 1075-1175).

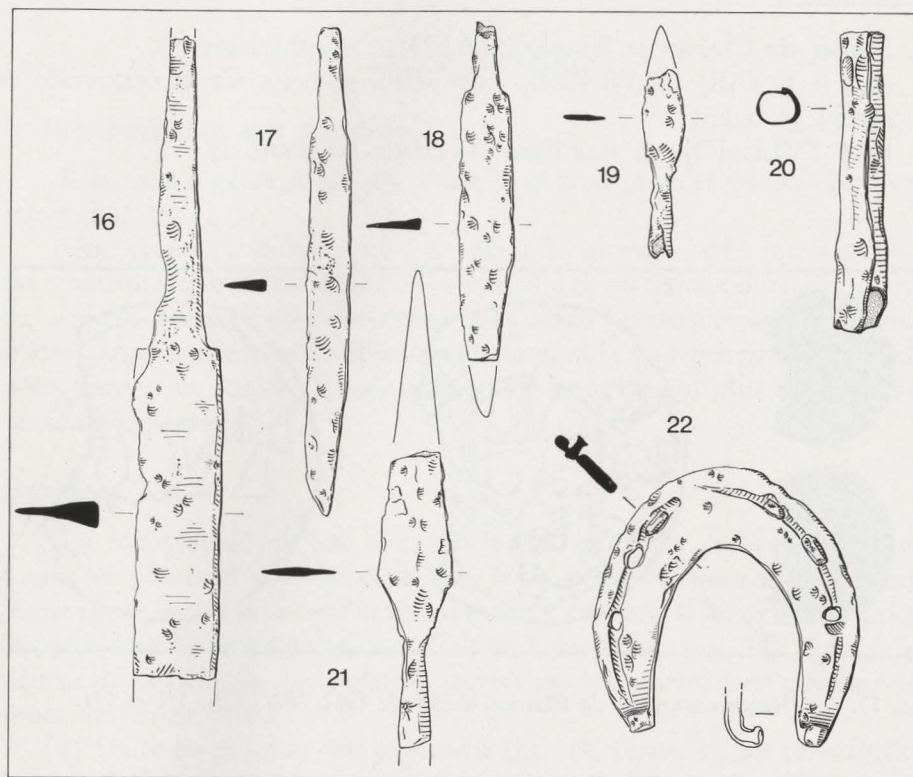


Fig. 12. — Objets en fer mérovingiens (n° 16-21), médiévaux (n° 22). Réd. 1/3.

tique des périodes 450-600 <sup>(1)</sup>. Les couteaux à dos rabattu sont des types fréquents durant toute l'époque mérovingienne (n° 17/18) de même que la forme de la pointe de flèche se rencontre aux VI-VIIe siècles (n° 19) <sup>(2)</sup>. Quant à la lance à pointe losangique (n° 21), elle pourrait dater du VIIe siècle, mais ce type est encore connu à l'époque carolingienne <sup>(3)</sup>.

<sup>1</sup> Type identique découvert à Eprave dans une tombe contenant une monnaie de Théodoric (493-526) : A. DASNOY, *Quelques tombes de la région namuroise datées par des monnaies (Ve-VIe siècles)*, p. 30 et pl. IV, 6; K. BÖHNER, *Die fränkischen Altertümer des Trierer Landes*, Berlin, 1958, I, p. 137 (Type Schmalsaxe A2).

<sup>2</sup> K. BÖHNER, *op. cit.*, pl. 60, type A; *ibid.*, pl. 29, type A, B.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pl. 29, type B3.

## C. MONNAIE.

23. Denier de Charles le Simple (911-923) — Lotharingie <sup>(4)</sup>.  
 Av./+ K [AR] OLVS REX, entre deux grènetis. Croix cantonnée de quatre globules.  
 Rv./ TVLL [O], en une ligne. Grènetis au pourtour.



Fig. 13. — Denier en argent de Charles le Simple (911-927). Éch. 1/1 et 2/1.

<sup>4</sup> M. PROU, *Les monnaies carolingiennes*, Paris, 1896, p. 23, n° 139 et pl. IV, 139.

### III. SYNTHÈSE

#### 1. Interprétation des données.

L'évolution générale du site s'établit en trois grandes phases d'aménagement (fig. 15).

Une première enceinte en bois défend l'ouvrage; très tôt, semble-t-il, on construit sur le même schéma une muraille en matériaux durs, que domine, au sommet de l'ouvrage, une petite tour. Dans un dernier aménagement, le plateau supérieur est considérablement élargi et la tour primitive est agrandie pour former un donjon. Enceinte et entrée ne subissent plus alors de modifications essentielles.

#### ENTRÉE.

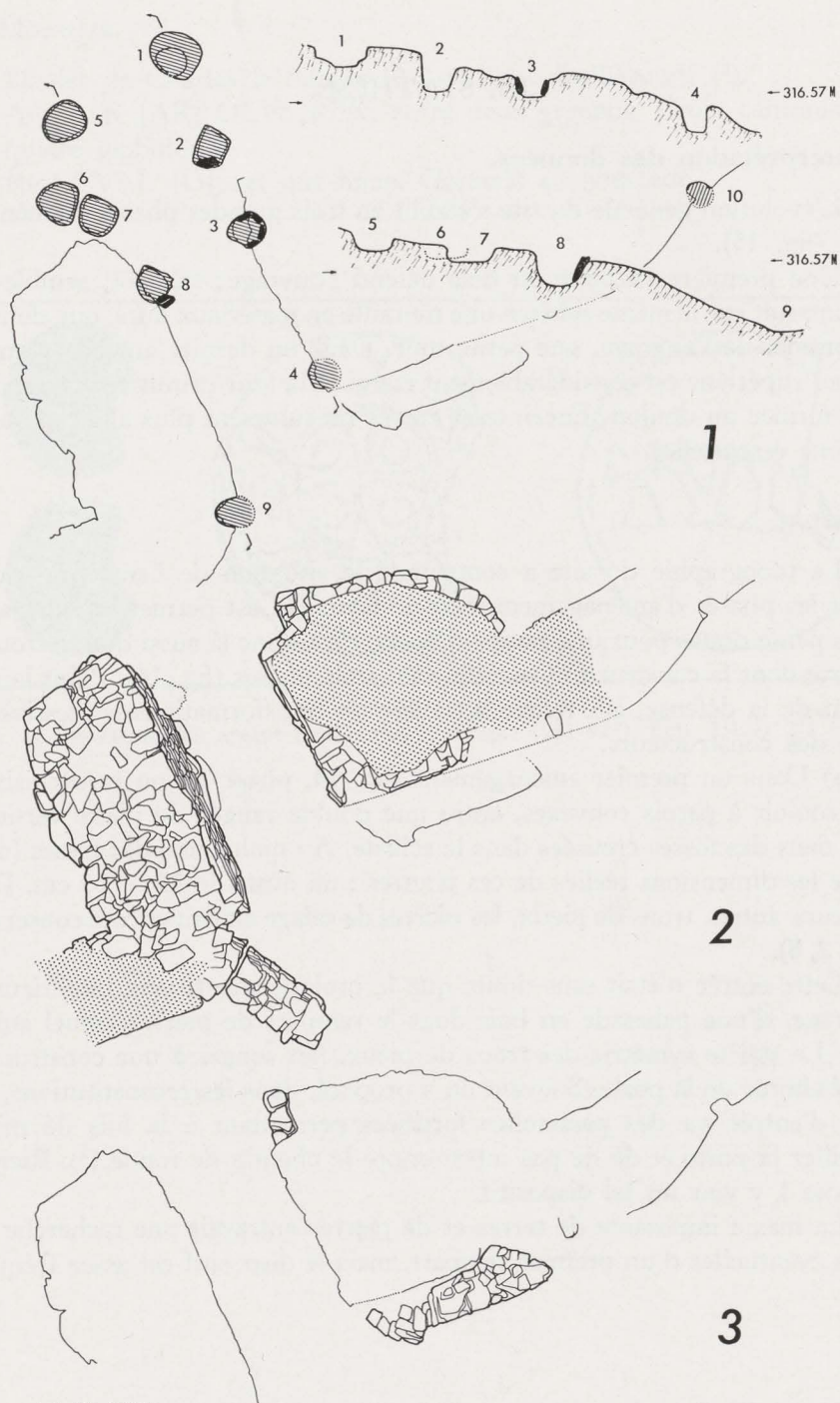
La topographie du site a commandé la situation de l'entrée à travers toutes les phases d'aménagement. Seul le flanc sud-est permettait la création d'une pente douce pour une rampe d'accès, c'est donc là aussi que se trouvait la porte dont la construction se définit en trois phases (fig. 14). Point le plus délicat de la défense, elle reflète, à travers les transformations successives, le souci des constructeurs.

a) Dans un premier aménagement (fig. 14, phase 1), on construisit un long couloir à parois convexes, entre une double rangée de pieux verticaux logés dans des fosses creusées dans le schiste. Au moins une des fosses (n° 1) donne les dimensions réelles de ces poutres : un ovale de  $85 \times 65$  cm. Dans plusieurs autres trous de pieux, les pierres de calage étaient encore conservées (n° 3, 2, 8).

Cette entrée n'était sans doute que le prolongement, vers l'intérieur de l'ouvrage, d'une palissade en bois dont le rempart de pierres actuel suit le tracé. La stricte symétrie des trous de pieux, fait songer à une construction plus élaborée de la porte. Souvent on a proposé, dans les reconstitutions, des tours d'entrée ou des passerelles fortifiées permettant à la fois de mieux surveiller la porte et de ne pas interrompre le chemin de ronde (<sup>1</sup>). Rien ne s'oppose à y voir un tel dispositif.

La masse imposante de terres et de pierres entravait une recherche des traces éventuelles d'un premier rempart, mais le dispositif est assez fréquent

<sup>1</sup> R. GENSEN, *Die Ausgrabung des Osttores in den Jahren 1962 bis 1963*, dans *Germania*, 43, 1965, p. 62, fig. 9.



pour paraître évident <sup>(1)</sup>. De plus, une poutre, au moins, de cette palissade a laissé son empreinte dans le rempart du front oriental, dans le parement extérieur, près du complexe d'entrée (fig. 14, phase 1, n° 10). Les pieux (n° 4, 9) aux angles du couloir d'entrée font peut-être déjà même aussi partie de cette palissade. Ils ne sont en tous cas plus disposés en stricte symétrie.

Aucune trouvaille archéologique ne fournit des précisions chronologiques pour cette première phase. Mais la plupart des sites d'habitat ou de refuge ont connu une phase de construction en bois suivie rapidement d'une construction plus solide en pierre. Aussi ne faut-il pas à priori attribuer une chronologie absolue fort différente aux deux périodes d'aménagement.

La similitude des schémas des deux entrées successives apporte certainement un argument supplémentaire. Ce type d'entrée, connu depuis longtemps, apparaît dans nos régions au moins dès l'époque celtique <sup>(2)</sup>. Mais à l'époque romaine, de nombreux camps et *castella* adoptent également cette entrée de type « Zangentor » <sup>(3)</sup>.

L'absence d'objets antérieurs à l'époque gallo-romaine, ne permet en tous cas pas d'assigner à cette première défense une datation antérieure à cette période.

b) La construction d'une enceinte en pierre, sur schéma triangulaire et d'un dispositif d'entrée calqué sur l'ancien, donnèrent ensuite à l'ouvrage son aspect actuel (fig. 14, phase 2). Le passage est toujours formé par le retour de la muraille prolongée vers l'intérieur du refuge.

Deux massifs de pierre enserrent ainsi le couloir d'entrée. De plus, l'angle du massif occidental fait face à la rampe d'accès, tandis que le massif oriental flanque et surplombe tout le front de l'entrée. Le décrochement des articulations du passage permet ainsi un contrôle et une défense plus efficaces.

Dans cette phase, le couloir a été élargi puis aplani et le rocher retaillé; ceci a entamé, au moins, un des trous de pieux primitifs (n° 4), dont seul le profil a été conservé.

<sup>1</sup> Cf. enceinte primitive en bois à Ortho, datée du IV<sup>e</sup> siècle; voir J. MERTENS et H. REMY, *Le Cheslain d'Ortho, refuge du Bas-Empire*, dans *Archaeologica Belgica*, 129, 1971, p. 42 et notes.

<sup>2</sup> W. DEHN, *Zangentore an spätkeltischen Oppida*, dans *Pamatky Archeologické*, 52, 1961, pp. 390-396.

<sup>3</sup> H. SCHÖNBERGER, *Ein augusteisches Lager in Rödgen bei Bad Nauheim*, dans *Saalebürg Jahrbuch*, 19, 1961, fig. 11.

Fig. 14. — Évolution de l'entrée. Éch. 1/200.

1. Défense en bois, époque gallo-romaine?
2. Défense en pierre, époque gallo-romaine (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.).
3. Réfections, époque indéterminée.

La découpe dans l'angle du massif oriental s'interprète, sans doute, comme battée de la porte dont le montant pouvait se loger dans un des trous de pieux primitifs (n° 8). Les massifs de l'entrée pouvaient également supporter des superstructures en bois ou être reliés par une passerelle et ne pas interrompre ainsi la défense de la muraille. Mais aucune trace ne permet d'assurer un tel dispositif.

La construction d'un muret de soutènement des terres de la rampe, contre le massif d'entrée occidental, date vraisemblablement de cette même phase. Il est destiné à contenir les terres, dans le tournant de l'entrée, pour conserver un passage horizontal.

Un foyer établi contre l'intérieur du rempart et le massif d'entrée occidental, contenait des tessons gallo-romains et avait laissé des traces fort visibles sur la muraille. Ces éléments fournissent un *terminus ante quem* pour la construction de l'enceinte en pierre et la datent au plus tôt de l'époque romaine. D'autres vestiges de la même époque, dont des fragments de sigillée, retrouvés hors contexte sur le site, et de nombreux fragments de tuiles — *tegulae* et *imbrices* —, abondent également en ce sens.

Ce type de fortification, sur schéma triangulaire, en forme de bouclier et dont l'entrée est formée par les courbes rentrantes de l'enceinte est aussi bien connu au moyen âge. Il est daté souvent de l'époque carolingienne <sup>(1)</sup>. Sans doute, ce type d'ouvrage n'est-il pas propre à cette seule période. La datation par analogie typologique est en tous cas contredite par les trouvailles d'époque romaine.

c) Dans une troisième et dernière phase, le parement extérieur du massif d'entrée oriental fut renforcé (fig. 14, phase 3), sans doute à la suite d'un glissement de certaines assises. L'angle de ce massif a également été rempli et reconstitué. Ces réparations ne peuvent être datées.

#### ENCEINTE.

Dans l'enceinte primitive, les poutres verticales entouraient, sans doute, tout le périmètre actuel de l'ouvrage. Peu de traces en ont été conservées, car son parcours a été recouvert par la muraille de pierre.

Le rempart de pierre a ensuite été élevé et quelques pieux de l'enceinte primitive ont dans cette phase servi d'ancrage (fig. 14, n° 9, 10). La muraille offre tant vers l'extérieur que vers l'intérieur, un parement régulier. Il n'y a donc pas été adossé à un rempart de terre primitif (fig. 6, coupe A-B), sauf du côté de la forte pente au nord-ouest, où il sert à contenir les terres (fig. 6, coupe C-D).

<sup>1</sup> R. VON USLAR, *Studien zu frühgeschichtlichen Befestigungen zwischen Nordsee und Alpen*, dans *Beihefte Bonn. Jahrb.*, 11, 1964, p. 58 et notes.

Dans sa partie nord-ouest également, l'enceinte présente un type de construction particulier ; elle y est élevée en escalier, sans doute à cause de la trop forte pente. Elle n'a pas subi de remaniements apparents.

#### HABITAT.

L'habitat primitif au sommet de l'ouvrage devait être une tour et date aussi de la période romaine. De cet endroit, à la pointe extrême du plateau supérieur, on surveille à la fois les abords, l'entrée et l'intérieur de la défense. On comprendrait mal dès lors pourquoi la fortification de ce point dominant pourrait être dissociée de la construction du rempart à l'époque romaine. Le matériel archéologique retrouvé sur le sommet — tesson et tuiles — de type romain ne contredit pas cette interprétation.

Les aménagements postérieurs transformèrent l'aspect du sommet. La surface primitive fut considérablement augmentée et les nouveaux terrassements furent contenus par des murs prenant appui contre la tour primitive. Ils forment un vaste rectangle de 13 × 18,50 m, et ont l'aspect d'un donjon.

Le banc rocheux taillé fait partie intégrante du mur méridional et c'est contre cette muraille naturelle qu'était aménagé un foyer. Ici aussi le feu avait laissé des traces évidentes et fournissait ainsi, par son matériel homogène de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, un *terminus ante quem* pour la construction du donjon.

L'aspect général de sommet fait songer à d'autres sites fortifiés des Ardennes, ou de Gaume tels le « Kaarlsbiere » à Clairefontaine (Autelbas) ou le refuge de Montauban-sous-Buzenol <sup>(1)</sup>. On y trouve aussi un donjon au sommet de la défense et la division du refuge, en *curtis* ou habitation et *curticula* ou large cour intérieure, caractéristique au moyen âge, pour abriter gens et biens <sup>(2)</sup>. La situation dans la partie la plus retirée de la forteresse, à la pointe extrême du promontoire et contre l'enceinte, la protection des murs puissants font du donjon une défense indépendante intégrée dans un système défensif plus vaste. Peut-être est-ce là un caractère des camps carolingiens <sup>(3)</sup>.

La construction circulaire, en contrebas du sommet ne peut être datée ; sans doute, faut-il y voir un abri assez récent. (fig. 15, 4)

Si quelques rares jalons chronologiques permettent de circonscrire les phases générales de la construction de l'ouvrage, des renseignements plus nombreux nous éclairent sur son occupation.

<sup>1</sup> J. MERTENS, *Le Kaarlsbiere à Clairefontaine et quelques autres fortifications anciennes du Luxembourg méridional*, dans *Archaeologia Belgica*, 49, 1960, pl. I, III.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 73 ; R. VON USLAR, *op. cit.*, p. 47 et notes.

<sup>3</sup> J. MERTENS, *op. cit.*, p. 81.



Fig. 15. — Plan d'interprétation du site.

1. Défense en bois, époque gallo-romaine ?
2. Défense en pierre, époque gallo-romaine (IIIe-IVe s.).
3. Donjon, époque médiévale (av. fin XIIe s.).
4. Réfectoires et constructions, époque indéterminée.

L'ouvrage reçoit le tracé général de ses défenses à l'époque gallo-romaine, mais les vestiges d'époque mérovingienne montrent que le site ne fut pas abandonné aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles.

Un denier de Charles le Simple, du début du Xe siècle indique également l'utilisation du refuge à l'époque carolingienne et les traces d'habitat aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles ne sont pas absentes. Mais il faudra ensuite attendre l'époque moderne pour voir resurgir le souvenir du « Château des Fées ».

Des sources orales, consignées au XIX<sup>e</sup> siècle, rapportent la présence de nomades dans les ruines du château au XVII<sup>e</sup> siècle, et l'enceinte aurait même abrité du bétail, à une date inconnue <sup>(1)</sup>. On connaît assez le rôle de la forêt dans l'économie agricole du moyen âge pour ne pas négliger ces faits embellis dans la légende.

Le même ouvrage a bravé le temps sans subir de modifications ; à chaque époque troublée il semble avoir répondu aux besoins des gens de la région.

« La facilité avec laquelle il était possible d'élever un ouvrage de ce genre, le caractère si simple de son plan, l'économie des matériaux et de travail qu'il représente, les qualités défensives d'un rempart sans angle mort expliquent vraisemblablement la longue durée de cette technique de fortification. Probablement d'origine militaire — point d'appui ou de refuge —, il semble que ces enceintes aient ensuite servi à des fins agricoles... ». Ces mots de J. Decaens, s'appliquent point par point au « Château des Fées » <sup>(2)</sup>.

Les traces d'habitat témoignent à travers les siècles, par leur rareté, d'une occupation sporadique et posent le difficile problème de la fonction de ces enceintes circulaires. Tour à tour ouvrages militaires, refuges, ou même enclos pour bétail, c'est dans leur contexte historique que ces différents rôles peuvent être entrevus.

## 2. Contexte historique.

L'absence de matériel antérieur à l'époque romaine autorise la classification du « Château des Fées » parmi les refuges créés *ex novo* pendant cette période.

<sup>1</sup> Extrait des archives de la famille Casin Zoé (communic. Chan. A. Lanotte, Namur) : « Ma trisaïeule, Marie Monny, petite-fille de Nicolas, né vers 1600, racontait à ses petits enfants que des Égyptiennes (gitanes) habitant le dit Château des Fées, descendaient à Bertrix, portant, attachés sur le dos leur petits enfants et demandaient du lait pour eux et leurs enfants ».

Pour les légendes voir E. TANDEL, *op. cit.*, p. 866 ; G. LAPORT, *L'Académie des Baudets et légendes de Bertrix*, Liège, 1935, p. 51-56 ; A. GEUBEL, *Le Château des Fées à Bertrix*, dans *Ardenne et Famenne*, 46, 1972, p. 135-137.

<sup>2</sup> J. DECAENS, *Les enceintes d'Urville et de Bretteville-sur-Laize (Calvados)*, dans *Annales de Normandie*, 4, 1968, p. 374-375.

De plus, ce type de fortification des hauteurs, établi à proximité d'une voie de communication, est généralement attribué au Bas-Empire <sup>(1)</sup>.

Déjà vers la fin du III<sup>e</sup> siècle et au siècle suivant, la politique était d'assurer la défense de l'intérieur du pays par des Lètes, troupes auxiliaires barbares. Après les campagnes de 286-288 et sans doute avant 293, Maximien établit des colonies de Lètes sur les terres en friche, dans l'ouest du pays des Trévires <sup>(2)</sup>. Ils forment ainsi les nouvelles articulations de la défense de l'Empire, axées vers l'intérieur des frontières, et jouent un rôle économique sans doute important dans la mise en valeur et l'exploitation des terres.

La *Notitia Dignitatum*, rédigée entre 395-423, cite un préfet des Lètes, à Ivois-Carignan pour la Belgique Première <sup>(3)</sup>. Mais si l'administration réside dans les villes, les Lètes tirent subsistance de la terre et sont donc dispersés dans les campagnes, à charge de former une milice régionale et de garder les accès. Des camps retranchés devaient permettre de contrôler une région et ses voies de communication, et offrir aussi un abri aux populations en cas de danger. C'est ainsi que comme à la préhistoire, la fin de l'Empire voit s'élever des fortifications sur les hauteurs.

Si les vestiges de l'occupation romaine sont évidents au « Château des Fées », ils ne peuvent cependant être datés avec plus de précision, bien qu'une époque tardive puisse être assurée. Ces vestiges sont peu nombreux et rendent peu plausible l'existence d'une garnison fixe à cet endroit.

Mais que sait-on de l'organisation de ces défenses ? Peut-être n'étaient-elles occupées que pour un laps de temps très court : exercices ou dangers passagers. Les Lètes n'étaient-ils pas plus attelés à la charrue que postés aux remparts ? Ce sont les vestiges qui parlent là où les textes sont trop rares.

La relation entre Bertrix et Carignan, siège du préfet des Lètes, est claire. Un axe naturel relie les deux agglomérations. Il suit la vallée des Munos, passe aux pieds du « Château des Fées », débouche sur la Semois au gué Latour à Cugnon, là où jusqu'il y a peu le territoire appartenait encore à la commune de Muno <sup>(4)</sup>. Il longe ensuite le Parfondruth, emprunte la vallée

<sup>1</sup> R. VON USLAR, *op. cit.*, p. 16 et svtes ; E. M. WIGHTMAN, *Roman Trier and the Treveri*, London, 1970, p. 176.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 180 ; E. GALLETIER, *Panegyriques latins*, Paris, 1949, I, p. 99 : *Panegyricus Constantio dictus, IV (XXI) : ...sicut postea tuo, Maximiane Auguste, nutu Nerviorum et Trevirorum arua iacentia Laetus postliminio restitutus et receptus in leges Francus excoluit, ...* ; H. ROOSENS, *Laeti, Foederati und andere spätromische Bevölkerungsniederschläge im Belgischen Raum*, dans *Archaeologia Belgica*, 104, 1968, p. 90.

<sup>3</sup> D. HOFFMANN, *Das spätromische Bewegungsheer*, dans *Epigraphische Studien*, 7, 1970, p. 9-10 ; *Notitia Dignitatum Occidentalis*, XLII, 38 : *Praefectus Laetorum Actorum Epuso B(elgicae) P(rimae)*.

<sup>4</sup> Ceci expliquerait le nom de la rivière qui passe au pied du « Château des Fées » et coule vers le sud : « ruisseau des Munos » ou voie naturelle menant à Muno. Avant de se jeter dans la Semois, un sentier rejoint, par la droite du ruisseau, à travers des rochers manifestement taillés, le gué Latour. De là on arrive aisément à Muno (communic. J. Fourneau).

de l'Aulnois, passe par Muno, pour aboutir enfin par Messempré et Osnes à la Chiers et Carignan. Cet axe forme la limite des diocèses de Trèves et de Liège, et aussi en partie de Reims, ce qui souligne assez son importance.

Il semble bien que la région de Bertrix fût partie du territoire de la *Belgica Prima* et dépendait au moins depuis la fin du IV<sup>e</sup> s. d'Ivois-Carignan, siège du préfet des Lètes. Le souvenir de ce rattachement s'est sans doute conservé dans l'ancienne division ecclésiastique du doyenné d'Ivois dont le territoire de Bertrix formait la limite septentrionale <sup>(1)</sup>.

Ces frontières sont établies sur la base d'un double principe conjectural : le principe de la corrélation des divisions ecclésiastiques superposées aux circonscriptions administratives romaines et le principe de l'immutabilité des diocèses ecclésiastiques. Ces principes ne sont sans doute pas absolus partout et dans tous les cas, mais comment expliquer autrement l'importance d'Ivois comme siège du doyenné sinon par la survivance de son rôle du Bas-Empire.

Déjà plusieurs auteurs avaient pressenti le rôle des Lètes dans cette région. Bruneau faisait remarquer l'accumulation des noms terminés par -han sur une trentaine de kilomètres, sur la Semois, entre Morte han et Nohan <sup>(2)</sup>. Pierret avait constaté d'autre part la corrélation entre ce toponyme et les sites fortifiés. Il attribue ce « véritable système défensif » aux fondations létiques du IV<sup>e</sup> siècle, dans des terres abandonnées par les agriculteurs gallo-romains <sup>(3)</sup>. Ewig pensait également aux Lètes, pour la fondation, parmi d'autres, du fisc d'Orgeo <sup>(4)</sup>. Il remarquait aussi l'absence de traces d'habitat romain ou mérovingien dans ces régions. S'il faut apporter quelques correctifs à ces constatations et pointer quelques découvertes nouvelles, il n'en reste pas moins que ce territoire semble peu habité à l'époque romaine <sup>(5)</sup>. Il était donc aisé, pour l'autorité, d'attribuer ces terres en friche aux nouveaux arrivants barbares.

<sup>1</sup> J. W. HEYDINGER, *Archidiaconatus, tituli s. Agathes in Longuono archidiocesis Treverensis... descriptio*, Trèves, 1884, p. 179; les visites décanales, publiées ou non, confirment cette situation à partir de 1570. Cf. e.a. L. LEFEBVRE, *Visite décanale dans les paroisses luxembourgeoises du doyenné d'Ivois* (Carignan), en 1727, dans *Bull. Inst. Arch. Luxembourg*, 3-4, 1967, p. 105-124.

Dans E. M. WIGHTMAN, *op. cit.*, la carte 5, p. 158-159 n'englobe pas le territoire de Bertrix dans la *civitas Treverorum*, établi d'après les limites du diocèse de Trèves, or, Bertrix a toujours dépendu de ce diocèse. Bertrix a toujours été dans le doyenné de Carignan ainsi qu'Orgeo dont elle n'a été démembrée que fort tard et qui se trouvait, depuis le VI<sup>e</sup> siècle au moins dans le diocèse de Trèves. Cf. E. EWIG, *Les Ardennes au haut-moyen-âge*, dans *Anc. Pays et Assembl. d'États*, XXVIII, 1963, p. 22.

<sup>2</sup> Ch. BRUNEAU, *La limite des dialectes wallon, champenois et Lorrain en Ardenne*, Paris, 1913, p. 82-83.

<sup>3</sup> A. PIERRET, *Essai d'explication historique des noms de lieux composés avec Han*, dans *Rev. Belg. Phil. et Hist.*, XIII, 1934, p. 629-640.

<sup>4</sup> E. EWIG, *op. cit.*, p. 36.

<sup>5</sup> E. EWIG, *op. cit.*, p. 21 : cette région semble *terra incognita* et ne compte pas d'exploitations agricoles. Cf. carte de E. M. WIGHTMAN, *op. cit.*, p. 158-159; Cf. notre carte archéologique, Pl. II.

La concentration des ouvrages fortifiés, sur la Basse-Semois avait fait songer à une ligne de défense. Pierret en avait dressé une liste et Vannérus avait repris intégralement cette idée <sup>(1)</sup>, tandis que Delogne y voyait « un système de forts détachés pour défendre les vallées ... » <sup>(2)</sup>.

S'il est téméraire de vouloir inclure tous ces sites fortifiés dans une ligne de défense unique sans en connaître la chronologie, leur concentration et leur implantation semblent cependant devoir procéder d'une idée bien définie. Ce problème mérite l'attention.

Entre 584-586, on apprend par Grégoire de Tours, que la région, sans doute au sud de Bertrix, est occupée et qu'il s'y trouve plusieurs domaines <sup>(3)</sup>.

Plus tard, vers 645/47, les textes situent la région de Bertrix dans le domaine royal mérovingien, avec Orgeo comme centre. C'est dans ces terres que Sigebert III, octroie Cugnon et ses alentours à Remacle pour y fonder une abbaye. Les limites de cette donation sont assez précises pour situer clairement le site du « Château des Fées » dans cette nouvelle terre abbatiale <sup>(4)</sup>.

L'histoire n'a pas gardé le souvenir d'événements militaires précis dans la région, à l'époque mérovingienne, mais le sol a livré des armes des VI-VIIIe siècles. Occupation sporadique encore, mais certaine <sup>(5)</sup>.

<sup>1</sup> A. PIERRET, *op. cit.*, J. VANNÉRUS, *Le Limes et les fortifications gallo-romaines en Belgique*, dans *Mém. Acad. Roy. Belg.*, 2e série, XI, 2, Bruxelles, 1943.

<sup>2</sup> Th. DELOGNE, *Notes sur quelques castels ardennais et sur le système défensif ancien de la Semois*, dans *Ann. Soc. Arch. Namur*, 35, 1922, p. 295.

<sup>3</sup> Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, VIII, 15 (communic. H. Roosens).

<sup>4</sup> R. PETIT, *e.a.*, *Documents relatifs à l'histoire du Luxembourg*, I, Louvain, 1972, p. 26-27; A. PIERRET, *Le premier monastère de St-Remacle à Cugnon*, dans *Bull. Inst. Arch. Luxemb.*, 3, 1935, p. 41-49; J. HALKIN et C. G. ROLAND, *Recueil des Chartes de l'Abbaye de Stavelot, Malmédy*, I, 1909, p. 1.

... in terra nostra silva Ardenense in loco qui dicitur Casecongidunus quem Sesomiris fluvius cingere videtur ... ut de ipso castro et ripa fluminis in directum leuvas tres de silva nostra Uriac inse cum ipsa venna dominica que dicitur Dognulfi, cum Probardo, Babone vel junioribus eorum qui ibidem deservire videntur, a die presente concedimus ad possidendum; similiter desuper ipso castro ex alia silva dominica alias tres leuvas en in directum iterum alias tres leuvas necnon et aliam venellam in fluvio nuncupante Alisna ubi illa petra pro quadrata est ...

... dans notre terre d'Ardenne, au lieu dénommé Cugnon que la Semois entoure comme d'une ceinture ... à partir de la fortification elle-même et de la rivière, nous donnons aujourd'hui en toute propriété un terrain pris dans notre forêt d'Orgeo et long de trois lieues en ligne droite, y compris la vanne domaniale dite de Dognulfe, ainsi que les serviteurs Probard et Babon, avec leurs enfants. En outre, à partir du fort, trois lieues dans l'autre forêt, plus trois autres lieues en ligne droite, y compris la petite vanne du ruisseau des Aleines, près de la Roche Carrée ...

A. PIERRET, *op. cit.*, a dressé la carte hypothétique de ce domaine. Le point de départ des mesures semble bien être Cugnon (*Casecongidunus, castro*) dont le « Château des Fées » est éloigné d'à peine 2 km 800; alors que le texte situe les limites du domaine à 3 lieues soit environ 6 km 600 de Cugnon.

<sup>5</sup> Sur cet aspect peu connu de l'archéologie mérovingienne, voir les sites fortifiés des VI-VIIIe siècles chez R. VON USLAR, *op. cit.*, p. 26 et svtes. Cf. aussi Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, III, 13, où est cité un éperon barré occupé vers 520. (Communic. H. Roosens).

Un denier de Charles le Simple (911-923) découvert près de l'entrée, à l'intérieur de l'enceinte, rappelle les périodes troublées de la Lotharingie du début du Xe siècle <sup>(1)</sup>.

Au traité de Meerssen, en 870, Charles le Chauve et Louis le Germanique se partagent la Lotharingie de Lothaire II : partie septentrionale de la Francie médiane échue à Lothaire I, au traité de Verdun en 843.

Sous la poussée de Louis le Saxon, en 879, la Lotharingie revient aux mains de la Germanie par le traité de Ribemont. Arnulphe de Carinthie érige alors le territoire en royaume pour son fils naturel Zwentibold, qui y règne entre 895 et 900.

En France, Eudes, comte de Paris, s'empare du trône; mais à sa mort, en 898, Charles le Simple prend le pouvoir et revendique la Lotharingie. Il chasse Zwentibold et occupe le pays en 911. Malgré les expéditions de Conrad en 911 en 912 et celle de Henri de Saxe en 920, Charles garde la Lotharingie. Pas pour longtemps cependant, car le frère de Eudes, Robert de France, bat Charles le Simple à Soissons, en 923. Henri Ier de Saxe s'empare finalement de la partie orientale de la Lotharingie, pour enfin l'annexer en entier en 925, sans doute jusqu'à la Chiers.

Cette zone frontière, au sud de Bertrix, sera cependant encore contestée, et Louis IV, fils de Charles le Simple reprendra les territoires jusqu'en 942. Au traité de Visé, il renonce à ses prétentions vis-à-vis d'Henri Ier de Saxe; Lothaire, fils de Louis IV, fit encore, par la suite, plusieurs tentatives d'annexion, pour finir par conclure avec Otton II (973-983), le traité de Margut : tout le territoire au nord de la Chiers est attribué à la Germanie.

C'est à ces périodes troublées, que le « Château des Fées » semble avoir été occupé à nouveau. Pour peu de temps, sans doute, car les traces sont minimales, mais des témoins ont été conservés.

Au moyen âge, un imposant donjon domine le site et complète sa défense. Habitat de seigneur ou plutôt refuge occasionnel, sa fonction n'est pas claire, mais ses dimensions ne laissent d'imposer.

Quelques restes des XIe-XIIe siècles témoignent d'un habitat passager, sans qu'il soit toutefois possible de lui trouver des motifs. Ce sont les derniers témoins datables d'une occupation au « Château des Fées », ils posent ainsi à nouveau le problème, soulevé déjà ailleurs, des causes de l'abandon des fortifications, au XIe-XIIe siècles, en Ardenne <sup>(2)</sup>.

<sup>1</sup> Pour le contexte général cf. e.a. L. VANDERKINDERE, *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge*, II (1902), p. 241 et svtes.

<sup>2</sup> J. MERTENS et H. REMY, *Le Cheslain d'Ortho, refuge du Bas-Empire*, dans *Archaeologia Belgica*, 129, 1971, p. 41, note 42.

#### IV. CONCLUSION

L'examen archéologique a précisé le plan du refuge et a établi les différents stades de son évolution.

Les restes de l'entrée primitive et les rares vestiges d'une palissade témoignent d'une première fortification en bois. L'absence de documents archéologiques à mettre en relation avec cette première phase, ne permet pas — *in stricto sensu* — de dater son époque de construction.

Le site est enfermé ensuite dans une enceinte de pierres sèches, et emprunte le tracé primitif de la palissade. L'implantation de l'entrée est elle aussi peu modifiée et la nouvelle porte, protégée par deux massifs de pierres, emprunte son plan au premier aménagement. En même temps, aussi, la fortification reçoit, en son sommet, une tour.

Cette seconde phase de construction a pu être datée de l'époque romaine et est, sans doute, à mettre en relation avec les fondations létiques des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, en pays trévire.

L'absence de documents archéologiques antérieurs à l'époque romaine, permet de croire que la première phase a précédé de peu la seconde, et qu'elle date, peut-être aussi, du Bas-Empire.

Par la suite, les quelques réparations de l'entrée ne modifièrent pas l'aspect général de l'ouvrage. Par contre, au moyen âge le réduit supérieur fut aménagé en terrasse et reçut un imposant donjon. Ces travaux eurent lieu avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Le matériel archéologique a aussi permis de circonscrire les périodes d'occupation depuis l'époque gallo-romaine, pour aboutir après les périodes mérovingiennes et carolingiennes aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles.

Les documents écrits prolongent quelque peu cette existence, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle; mais ils rejoignent l'anecdote. Les sources orales témoignent d'une fonction agricole, récente sans doute, mais ils s'inscrivent dans la légende.

La fonction défensive de l'ouvrage est claire. La fortification occupe un site stratégique et contrôle une voie naturelle nord-sud. Elle domine la vallée et des versants abrupts rendaient sa fonction plus efficace. Du sommet, on surveille tant l'intérieur que l'extérieur. L'aspect puissant des remparts et l'imposant dispositif de l'entrée, ainsi que la découverte d'armes confirment son rôle au moins jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

L'absence de traces importantes d'occupation prouve que ce lieu fut utilisé comme refuge, sous la pression d'un danger imminent et passager. Et les mêmes raisons ont, à des époques différentes, poussé les gens à se mettre à l'abri des remparts.

Ces refuges ont-ils eu, enfin, à jouer un rôle plus actif et s'intègrent-ils dans un système de défense plus complexe ? Les nombreux refuges fortifiés de la région n'ont pas fait l'objet de fouilles méthodiques et leur typologie aussi bien que leur chronologie sont loin d'être connues (Pl. II). La question reste ainsi sans réponse, mais l'hypothèse est séduisante.

Une fouille isolée suscite sans doute plus de questions, qu'elle n'apporte de solutions.

## TABLE DES MATIÈRES

|                                         |    |
|-----------------------------------------|----|
| Avant-propos . . . . .                  | 5  |
| I. Introduction . . . . .               | 6  |
| II. Vestiges archéologiques . . . . .   |    |
| 1. Examen des vestiges . . . . .        | 9  |
| 2. Entrée . . . . .                     | 9  |
| 3. Enceinte . . . . .                   | 13 |
| 4. Habitat . . . . .                    | 16 |
| 5. Matériel archéologique . . . . .     | 18 |
| III. Synthèse . . . . .                 |    |
| 1. Interprétation des données . . . . . | 23 |
| 2. Contexte historique . . . . .        | 29 |
| IV. Conclusion . . . . .                | 34 |

Pl. I. — Plan général des fouilles (*Hypsométrie* de J. Laurent).

# PÉRIODE ROMAINE.

Substructions : 1) Château des Sarrasins (Carlsbourg) 2) église (Sensenruth) 3) Botassart (Ucimont) 4) La Forteresse (Cugnion) 5) Mer de Sang (Ste-Cécile) 6) Masures d'Azy (Fontenoille) 7) Martué (Lacuisine) 8) Chameleux (Florenville) 9) Pré de la Bataille (Floing) 10) Les Hautes (Floing) 11) Le Hattoy (Floing) 12) St-Renaud (Villers-Cernay) 13) Fosse à Noyers (Noyers) 14) Noyers (Pont-Maugis) 15) La Grève (Remilly-Aillicourt) 16) Maugré (Carignan).

Fortifications : 1) Château-le-Duc (Ucimont) 2) Château des Fées (Bertrix) 3) Willers 4) Bois de la Sainte (Francheval) 5) La Forteresse (Escombres) 6) Montilleul (Carignan).

Monnaie(s) : 1) Château-le-Duc (Ucimont) 2) Noirefontaine 3) Bouillon 4) Ramonette (Bouillon) 5) Beaubru (Bouillon) 6) Chiny 7) La Foulerie (Bosseval) 8) Pré de la Bataille (Floing) 9) Bois de la Sainte (Francheval) 10) La Vanne (Pouru-aux-Bois) 11) La Grève (Remilly-Aillicourt) 12) La Forteresse (Escombres) 13) Montilleul (Carignan) 14) Les Deux Villes 15) Charbeaux.

Trésor, localisation imprécise : 1) Poupehan 2) Goutelle Husson (Herbeumont) 3) Mer de Sang (Ste-Cécile) 4) Terre d'Argent (Pont-Maugis) 5) Bois de la Roche (Angecourt) 6) Prés du Moulin (Sachy).

Tombe(s) : 1) Luchy (Jehonville) 2) Grand-Babinaye (St-Médard) 3) Masures d'Azy (Chassepierre) 4) Tumois (Chéhéry) 5) Montilleul (Carignan) 6) Bosseval.

Voie, tracé certain : 1) Reims-Trèves.

Voie, tracé douteux : 1) Reims-Cologne 2) Reims-Cologne (par Carignan).

Temple : 1) Carignan 2) Tremblois-lez-Carignan.

Ensemble d'objets : 1) La Rochette (Villers-Cernay) 2) La Garenne (Sedan).

# PÉRIODE MÉROVINGIENNE.

Ensemble d'objets : 1) Château du Leu (Paliseul) 2) Château des Fées (Bertrix) 3) Chiny.

Tombe(s) : 1) Pré de la Bataille (Iges) 2) Mohimont (Villers-Cernay) 3) Terre d'Argent (Pont-Maugis) 4) Chéhéry 5) La Croix Huraux (Angecourt) 6) Gare (Carignan).

# PÉRIODE MÉDIÉVALE.

Fortifications : 1) Bouillon 2) Herbeumont 3) Chiny 4) Lacuisine

# PÉRIODE INDÉTERMINÉE

Fortifications : 1) Château du Leu (Paliseul) 2) Orchimont 3) Châtelet (Bohan) 4) Château Liresse (Vivy) 5) Offagne 6) Châtillon (Offagne) 7) Merluhan (Poupehan) 8) Château de Montragut (Rochehaut) 9) Côte de Bonru (Rochehaut) 10) Château La Roche (Sugny) 11) Libehan (Bouillon)

# BIBLIOGRAPHIE.

PIERRET, A., *Les noms de lieux composés avec « Han »*, dans *Revue Belg. Phil. Hist.*, XIII, 1934, p. 629-640 (carte).

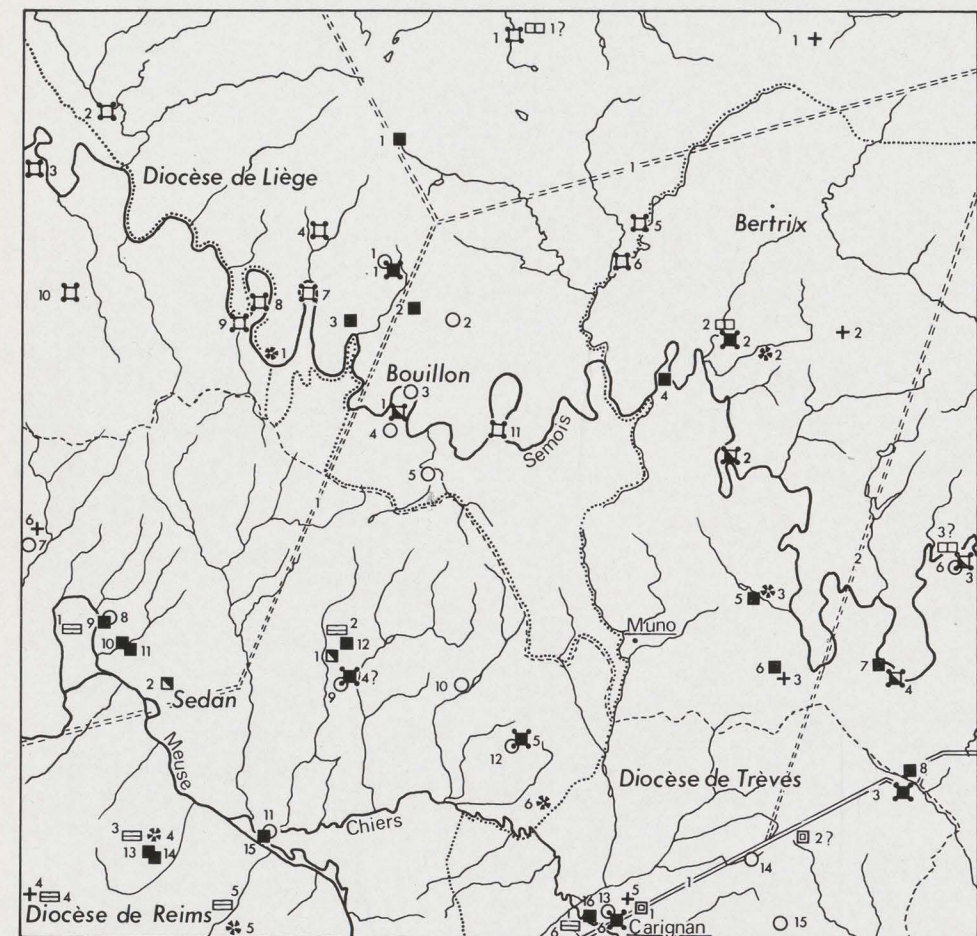
DEHARVENG, J., e.a., *Circonscriptions ecclésiastiques, chapitres, abbayes, couvents en Belgique avant 1159*, Bruxelles, 1948.

TOUSSAINT, M., *Répertoire archéologique du Département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque)*, Paris, 1955; *Gallia*, 13, 1955 à 29, 1971.

MERTENS, J. et DESPY-MEYER, A., *La Belgique à l'époque romaine. (Cartes archéologiques de la Belgique, 1-21)*, Bruxelles, 1968.

LAURENT, R. et CALLEBAUT, D., e.a., *L'habitat rural à l'époque romaine. (Cartes archéologiques de la Belgique, 3)*, Bruxelles, 1972.

STAS, C., *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Luxembourg. (Centre Nat. Rech. Arch. Belg., répert. sér. A, X)*, Bruxelles, 1973 (à paraître).



# LEGENDE

## Période romaine

■ Substructions

⊠ Fortifications

○ Monnaie(s)

\* Trésor, localisation imprécise

+ Tombe(s)

— Voie, tracé certain

--- Voie, tracé douteux

⊠ Temple

⊠ Ensemble d'objets

## Période mérovingienne

⊠ Ensemble d'objets

⊠ Tombe(s)

## Période médiévale

⊠ Fortifications

..... Limites de diocèse

## Période indéterminée

⊠ Fortifications

0 5 10 km

A.M & G.H